



Pourquoi il n'y a pas d'obligation vaccinale pour les policiers ?

Sur Europe 1, Gabriel Attal porte-parole du gouvernement donne l'explication :

« Les policiers ne travaillent pas dans des établissements... où... enfin... Ce n'est pas la même situation. Les policiers sont certes au contact du public... »

Malgré cette tentative « d'éclaircissement », nous restons sur notre interrogation et nous émettons plusieurs hypothèses :

- Les policiers méritent d'être contaminés ;
- Le vaccin est dangereux pour les policiers ;
- Le gouvernement a besoin de la police pour contrôler les pass sanitaires, « quoiqu'il en coûte » pour la santé des policiers ;
- Le Covid-19 est respectueux de l'autorité et ne s'attaque pas aux policiers.

Aucune de ses réponses n'est satisfaisante et digne de notre employeur.

De même, est-ce qu'un policier se verra demander son pass sanitaire pour une intervention dans un lieu nécessitant le dit pass ?

Si oui, des personnes privées pourront donc contrôler des policiers. N'est-ce pas une inversion des valeurs ? Surtout quand on se rappelle que la dernière personne privée embauchée par l'Élysée pour faire des missions de police était Alexandre Benalla, dont le procès, où nous sommes partie civile, devrait enfin avoir lieu en septembre.

Si non, comment l'Etat peut demander à des personnes d'être exemplaires sans être exemplaire lui-même ?

A moins que les policiers n'aient pas le droit d'intervenir dans les lieux nécessitant un pass sanitaire. Dans ce cas on imagine déjà la délinquance et la criminalité pouvoir se développer à l'ombre de pass sanitaire, tout en permettant au gouvernement d'annoncer une baisse statistique de la délinquance et de la criminalité, faute de justement de pouvoir intervenir dans ces lieux.

A VIGI, nous demandons à ce que notre employeur tranche entre deux choix cohérents :

- Vaccination prioritaire et obligatoire avec un suivi médical de chaque policier, ainsi que la garantie d'une indemnisation immédiate du préjudice en cas de réaction au vaccin ;
- Pas de pass sanitaire.

Enfin une nouvelle fois les policiers vont être mis à contribution pour contrôler les mesures sanitaires, sans aucune protection pour leur santé, comme lors du 1^{er} confinement. Pendant ce temps-là nous ne pourrions pas lutter contre d'autres formes de délinquance et de criminalité, où nous sommes remplacés par n° verts en pagailles aussi inefficaces que coûteux.

« Il y a deux sortes d'abus : ceux qui naissent de la logique d'un régime, et ceux qui naissent de son incohérence. »

Gilbert CESBRON